Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'Intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS
Economie, Etat et questions sociales

Inventaire et statistique financière des prestations sociales sous condition de ressources

Catalogue de questions

Inventaire: Contrôle 2008
Statistique financière: Contrôle 2003-2006, actualisation 2007/2008

Catalogue de questions pour l'inventaire: Contrôle 2008

Veuillez répondre aux questions suivantes pour chaque prestation dont vous êtes responsable:

1. L'inventaire rassemble les bases légales concernant la prestation et classe les informations qu'elles contiennent dans des rubriques uniformes.
   La description de la prestation dans son état au **1er janvier 2008** est-elle complète et correcte? Vous trouverez l'inventaire sur Internet. Pour vous aider dans votre démarche, vous pouvez consulter le « Manuel d'utilisation ».
   Nous vous prions de contrôler tout particulièrement les rubriques « 3. Base légale cantonale » et « 10. Adresse de contact ».
   Si vous êtes d'accord avec notre description de la prestation, vous pouvez directement nous en faire part sur Internet (cf. manuel d'utilisation, chapitre 3.1) ; si vous n'êtes pas d'accord, veuillez nous envoyer vos corrections à l'adresse : sozinventar@bfs.admin.ch.

2. L'inventaire répertorie également toutes les modifications des bases légales sur lesquelles s'appuient les prestations. Par « modifications » on entend l'abrogation, l'adoption et la révision de lois, d'ordonnances, etc. Les changements sont détaillés lorsqu'ils sont significatifs pour l'inventaire.
   Les modifications législatives **entre le 2 janvier 2007 et le 1er janvier 2008** concernant la prestation sont elles complètes et correctes? La date à laquelle la modification est entrée en vigueur est déterminante ici.
   Pour accéder aux modifications veuillez consulter le chapitre 3.2 du manuel d'utilisation. Ici également, si vous êtes d'accord avec notre description de la prestation, vous pouvez directement nous en faire part sur Internet ; si vous n'êtes pas d'accord, veuillez nous envoyer vos corrections à l'adresse : sozinventar@bfs.admin.ch

Anticipant les futures mises à jour de l'inventaire, nous vous soumettons deux dernières questions (réponses par e-mail à sozinventar@bfs.admin.ch):

3. De nouvelles prestations sociales sous condition de ressources ont-elles été créées ou supprimées entre le 2 janvier 2008 et le 1er janvier 2009 ?
   Veuillez nous communiquer, pour chaque nouvelle prestation :
   a. Les bases légales
   b. La date d'entrée en vigueur
   c. La personne responsable (nom, fonction, tél., e-mail)

   Veuillez également nous informer lorsqu'une prestation est supprimée, ainsi que la date de suppression.

4. De nouvelles prestations sociales sous condition de ressources sont-elles en cours d'élaboration?

Délai de réponse : 15 septembre 2009
Contact : sozinventar@bfs.admin.ch
Un grand merci pour votre précieuse collaboration !

Catalogue de questions pour la statistique financière : Contrôle 2003-2006, actualisation 2007/2008

Les responsables cantonaux sont chargés de contrôler les données de la statistique financière 2003-2006 et de relever celles de 2007 et de 2008 jusqu'au mois d'août 2009. Vous pouvez directement contrôler et saisir ces données sur Internet à l'adresse : http://www.sozfinanzstatistik.bfs.admin.ch?lang=fr. Le « Manuel d'utilisation » vous indiquera la marche à suivre.

La statistique financière récolte le total des dépenses nettes de chaque prestation (= dépenses brutes - remboursements), dans le canton et par année de récolte. Le total se calcule (automatiquement) à partir de la somme des Part Confédération, Part canton, Part communes et éventuellement à partir de la Part non attribuable des dépenses nettes cantonales.

La description des prestations s'appuie en principe sur des bases légales. Les **définitions** d'une partie de ces prestations (prestations 2.2, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1) sont détaillées dans l'inventaire des prestations sociales sous condition de ressources. Vous trouverez les définitions et les questions spécifiques de celles qui ne sont pas détaillées dans l'inventaire dans le tableau à la page 12 (chapitre 6.2.2 « Définition des prestations et questions spécifiques ») du document « L'essentiel en bref ».

1. Nous avons saisi dans notre base de données vos informations concernant les années 2003-2006. Nous vous prions de vérifier sur la plate-forme Internet si elles sont exactes (cf. Manuel d'utilisation, chapitre 3.2). Nous avons également rassemblé toutes vos remarques pour la publication. Pouvons-nous publier toutes ces informations telles qu'elles apparaissent ? Si oui, vous pouvez donner votre accord directement sur notre plate-forme Internet ; sinon, veuillez nous envoyer vos corrections à l'adresse finstat@bfs.admin.ch.

2. Veuillez saisir les données concernant votre prestation pour l'année 2007 ainsi que pour l'année 2008, au cas où elles sont déjà disponibles. Le chapitre 3.1 du manuel d'utilisation vous aidera dans cette démarche. Au cas où les données 2008 ne sont pas encore disponibles : quand est-ce que ces données seront disponibles ?
   L'OFS vous invite à lui faire part de tous les renseignements qui peuvent simplifier l'interprétation des données. Des champs de saisie ont été spécialement prévus à cet effet. Vous pouvez y saisir les informations suivantes :

Organisation et personne de contact pour la livraison des données	Ne peut pas être modifié. Au cas où l'adresse de contact ou la personne de contact a changé ou va changer prochainement, veuillez nous en faire part en inscrivant le changement dans le champ « Remarques générales ». Seul le nom de la place responsable (livreur de données) est publié, sans le nom de la personne de contact ni son numéro de téléphone ni son adresse e-mail.
Source	Le champ « Source » détaille l'origine des données (p.ex. comptes étatiques, canton x, position y). Ce champ est publié.
Remarques générales	L'OFS vous invite lui faire part de tous les renseignements qui peuvent simplifier l'interprétation des données. Par exemple : - Les bases légales de la prestation (loi et articles) - Les modes de répartition fixes entre le canton et les communes - La raison pour laquelle il n'y a aucune donnée disponible pour telle prestation/année - Les indications concernant des changements dans le catalogue de prestation - La nouvelle personne de contact, p.ex. pour l'année suivante ou son

	nouveau numéro de téléphone/e-mail - Toutes autres informations ou remarques personnelles Ce champ sera retravaillé par l'OFS et publié dans le champ « Comparer les données ».
Qualité des données	Pour éviter les malentendus dans l'interprétation des données (p.ex. lors de comparaisons entre les cantons ou par années), il est possible d'inscrire plus de précisions dans le champ « Qualité des données ». C'est le cas par exemple lorsque la comparabilité des données souffre de l'incomplétude des sources ou du changement des conditions cadres légales. Ces informations sont traitées par l'OFS et publiées dans le champ « Comparer les données ».
Comparer les données	A laisser vide. L'OFS s'occupe de l'élaboration de ce champ en se basant sur « Remarques générales » et « Qualités des données ». Ce champ est publié.

Délai de réponse : 15 septembre 2009
Contact : finstat@bfs.admin.ch
Un grand merci pour votre précieuse collaboration !